

REPUBLIQUE FRANCAISE

**LE COTENTIN COMMUNAUTE D AGGLOMERATION**

**AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU COTENTIN**

Numéro SIRET : 20006720500159

**POSTE COMPTABLE :**

**M. 14**

**Budget annexe – H.T.**

**Compte administratif**

**voté par nature**

**BUDGET ANNEXE : 13 ABATTOIR**

**ANNEE 2019**

## SOMMAIRE

		Jointes	Sans Objet
	<b>I - Informations générales</b>		
p.3	Modalités de vote du budget		
	<b>II - Présentation générale du compte administratif</b>		
p.4	A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser		
p.5	A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres		
p.6	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
p.7	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
p.8	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	<b>III - Vote du compte administratif</b>		
p.9	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses		
p.10	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes		
p.11	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
p.12	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
	<b>IV - Annexes</b>		
	<b>A - Eléments du bilan</b>		
	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
p.13-14	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
p.15	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.16	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		X
	A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N		X
	A1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
	A1.9 - Etat de la dette - Autres dettes		X
	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X
	A3 - Etat des provisions		X
	A4 - Etalement des provisions		X
	A5 - Etalement des provisions		X
p.17	A6.1.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.18	A6.1.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A6.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)		X
	A6.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (2)		X
	A6.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (2)		X
	A6.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)		X
	A6.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)		X
	A7 - Etat des charges transférées		X
	A8 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
	A9.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées		X
	A9.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties		X
	A9.3 - Opérations liées aux cessions		X
	A9.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées		X
	A9.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties		X
	A10 - Etat des travaux en régie		X
	A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale		X
	<b>B - Engagements hors bilan</b>		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		X
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
	B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
	<b>C - Autres éléments d'informations</b>		
	C1.1 - Etat du personnel		X
	C1.2 - Actions de formation des élus		X
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
	C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes		X
	C3.6 - Identification des flux croisés		X
	<b>D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures</b>		
	D1 - Décision en matière de taux de contributions directes		X
	D2 - Arrêté et signatures		

(1) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

(2) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

**POUR MEMOIRE(1)**

- I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement,
  - au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
    - (3) avec les chapitres «opérations d'équipement » de l'état III B 3.
    - (4) sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....  
 .....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

.....

III - Les provisions sont (5) budgétaires (délibération n°2017-255 du 7 décembre 2017).

- (1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.
- (2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (5) A compléter par un seul des deux choix suivants :
  - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement)
  - budgétaires (délibération n° ..... du .....).

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

### EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
<b>REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)</b>	Section de fonctionnement	86 920,13	52 066,48	-34 853,65
	Section d'investissement	45 163,00	10 780,00	-34 383,00

		+	+
<b>REPORTS DE L'EXERCICE N-1</b>	Report en section de fonctionnement (002)		109 889,11
	Report en section d'investissement (001)		5 631,30

		=	=	=
		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>		132 083,13	178 366,89	46 283,76

<b>RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)</b>	Section de fonctionnement		
	Section d'investissement	31 378,49	
	<b>TOTAL DES RESTES à réaliser à reporter en N+1</b>	31 378,49	

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
<b>RESULTAT CUMULE</b>	Section de fonctionnement	86 920,13	161 955,59	75 035,46
	Section d'investissement	76 541,49	16 411,30	-60 130,19
	<b>TOTAL CUMULE</b>	163 461,62	178 366,89	14 905,27

### DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>			
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>31 378,49</b>	
<b>23</b>	<b>IMMOBILISATIONS EN COURS</b>	<b>31 378,49</b>	
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	31 378,49	
	Opérations d'équipement		
	Opérations pour compte de tiers		

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	II
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES</b>	A2

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	109 333,00	27 799,13	8 341,00		73 192,87
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES					
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS					
	<b>Total des dépenses de gestion courante</b>	<b>109 333,00</b>	<b>27 799,13</b>	<b>8 341,00</b>		<b>73 192,87</b>
66	CHARGES FINANCIERES	1 312,00				1 312,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	49 330,00	40 000,00			9 330,00
	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (1)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>159 975,00</b>	<b>67 799,13</b>	<b>8 341,00</b>		<b>83 834,87</b>
023	<i>VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (2)</i>	53 195,00				53 195,00
042	<i>OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (2)</i>	11 050,00	10 780,00			270,00
043	<i>OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (2)</i>					
	<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>	<b>64 245,00</b>	<b>10 780,00</b>			<b>53 465,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>224 220,00</b>	<b>78 579,13</b>	<b>8 341,00</b>		<b>137 299,87</b>

<b>Pour information</b>					
<b>D002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1 (3)</b>					

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	105 000,00				105 000,00
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	9 330,00	7 752,67			1 577,33
	<b>Total des recettes de gestion courante</b>	<b>114 330,00</b>	<b>7 752,67</b>			<b>106 577,33</b>
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,89	44 313,81			-44 312,92
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (1)					
	<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>114 330,89</b>	<b>52 066,48</b>			<b>62 264,41</b>
042	<i>OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (2)</i>	156 178,00	156 178,00			
043	<i>OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (2)</i>					
	<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>	<b>156 178,00</b>	<b>156 178,00</b>			
	<b>TOTAL</b>	<b>270 508,89</b>	<b>208 244,48</b>			<b>62 264,41</b>

<b>Pour information</b>					
<b>R002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1 (3)</b>	<b>109 889,11</b>				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	STOCKS (3)				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)				
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (4)				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	200 460,00	2 320,00	31 378,49	166 761,51
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>200 460,00</b>	<b>2 320,00</b>	<b>31 378,49</b>	<b>166 761,51</b>
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	42 843,00	42 843,00		
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)				
	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES				
26	PARTICIPATIONS				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
020	DEPENSES IMPREVUES				
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>42 843,00</b>	<b>42 843,00</b>		
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)				
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>243 303,00</b>	<b>45 163,00</b>	<b>31 378,49</b>	<b>166 761,51</b>
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (1)				
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (1)				
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>				
	<b>TOTAL</b>	<b>243 303,00</b>	<b>45 163,00</b>	<b>31 378,49</b>	<b>166 761,51</b>

<b>Pour information</b>					
<b>D001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1 (2)</b>					

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	STOCKS (3)				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	203 426,70			203 426,70
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)				
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (4)				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS				
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>203 426,70</b>			<b>203 426,70</b>
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)				
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES (7)				
138	Autres subv. d'investissement non transférées				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS				
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES				
	PARTICIPATIONS				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATION				
	<b>Total des recettes financières</b>				
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)				
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>203 426,70</b>			<b>203 426,70</b>
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (1)	53 195,00			53 195,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (1)	11 050,00	10 780,00		270,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (1)				
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>64 245,00</b>	<b>10 780,00</b>		<b>53 465,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>267 671,70</b>	<b>10 780,00</b>		<b>256 891,70</b>

<b>Pour information</b>					
<b>R001 Solde d'exécution positif reporté de N-1 (2)</b>	<b>5 631,30</b>				

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	36 140,13		36 140,13
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS (4)			
66	CHARGES FINANCIERES			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	40 000,00		40 000,00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS		10 780,00	10 780,00
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE) (3)			
<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>		<b>76 140,13</b>	<b>10 780,00</b>	<b>86 920,13</b>

<b>Pour information</b>			
<b>D002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>			

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	42 843,00		42 843,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS Total des opérations d'équipement	(8)		
19	DIFFERENCES SUR REALISATIONS D'IMMOBILISATIONS (5)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)(6)	33 698,49		33 698,49
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)	(9)		
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (5)			
39	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET EN-COURS (5)			
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (5)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (5)			
3...	Stocks			
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>		<b>76 541,49</b>		<b>76 541,49</b>

<b>Pour information</b>			
<b>D001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>			

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES			
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE)			
72	TRAVAUX EN REGIE			
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	7 752,67		7 752,67
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	44 313,81		44 313,81
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
	<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>	<b>52 066,48</b>		<b>52 066,48</b>

<b>Pour information</b>				
<b>R002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>				<b>109 889,11</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 1068)			
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS		(8)	
19	DIFFERENCES SUR REALISATIONS D'IMMOBILISATIONS			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)(5)			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (5)			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (5)		(9)	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (5)			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		10 780,00	
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (4)			
45...	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (4)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (4)			
3...	Stocks			
	<b>Recettes d'investissement - Total</b>		<b>10 780,00</b>	

<b>Pour information</b>				
<b>R001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>				<b>5 631,30</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<b>VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>I</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap./ Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
<b>011</b>	<b>CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>	<b>109 333,00</b>	<b>27 799,13</b>	<b>8 341,00</b>		<b>73 192,87</b>
6135	LOCATIONS MOBILIERES	2 000,00				2 000,00
615221	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR BIENS IMMOBILIERS BATIMENTS PUBLICS	49 375,00	9 632,73	8 341,00		31 401,27
61558	AUTRES BIENS MOBILIERES	10 000,00	7 256,00			2 744,00
6161	PRIMES D'ASSURANCE MULTIRISQUES	2 333,00	2 332,40			0,60
6226	HONORAIRES	625,00				625,00
62878	REMBOURSEMENT DE FRAIS A D'AUTRES ORGANISMES	45 000,00	8 578,00			36 422,00
63512	TAXES FONCIERES					
<b>012</b>	<b>CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES</b>					
<b>014</b>	<b>ATTENUATIONS DE PRODUITS</b>					
<b>65</b>	<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>					
<b>66</b>	<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>1 312,00</b>				<b>1 312,00</b>
661131	REMBOURSEMENT INTERETS COMMUNES MEMBRES DU GFP	1 312,00				1 312,00
<b>67</b>	<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>49 330,00</b>	<b>40 000,00</b>			<b>9 330,00</b>
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	9 330,00				9 330,00
67443	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES AUX FERMIERS ET AUX CONCESSIONNAIRES	40 000,00	40 000,00			
<b>68</b>	<b>DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS</b>					
<b>022</b>	<b>DEPENSES IMPREVUES (2)</b>					
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>		<b>159 975,00</b>	<b>67 799,13</b>	<b>8 341,00</b>		<b>83 834,87</b>

<b>023</b>	<b>VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>	<b>53 195,00</b>				<b>53 195,00</b>
<b>042</b>	<b>OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)(5)(6)</b>	<b>11 050,00</b>	<b>10 780,00</b>			<b>270,00</b>
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	11 050,00	10 780,00			270,00
<b>043</b>	<b>OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (7)</b>					
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>64 245,00</b>	<b>10 780,00</b>			<b>53 465,00</b>

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>	<b>224 220,00</b>	<b>78 579,13</b>	<b>8 341,00</b>		<b>137 299,87</b>
---	-------------------	------------------	-----------------	--	-------------------

<b>Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>					
--	--	--	--	--	--

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) Les dépenses imprévues ne font pas l'objet de réalisation et ne donnent pas lieu à l'émission de mandats. Elles servent à abonder les postes budgétaires où sont imputées les dépenses selon leur nature dont les crédits étaient insuffisamment ouverts par les délibérations budgétaires de l'exercice.

(3) Le chapitre 023 est un chapitre sans réalisation et ne donne pas lieu à l'émission de mandats.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

<b>VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	I
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES</b>	A2

Chap./ Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
<b>013</b>	<b>ATTENUATIONS DE CHARGES</b>					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	105 000,00				105 000,00
70688	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES	105 000,00				105 000,00
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	9 330,00	7 752,67			1 577,33
752	REVENUS DES IMMEUBLES	9 330,00	7 752,55			1 577,45
7588	AUTRES		0,12			-0,12
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,89	44 313,81			-44 312,92
7718	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION		44 284,00			-44 284,00
7788	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,89	29,81			-28,92
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS					
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>114 330,89</b>	<b>52 066,48</b>			<b>62 264,41</b>

042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (2)(3)(4)					
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>						

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>	<b>114 330,89</b>	<b>52 066,48</b>			<b>62 264,41</b>
---	-------------------	------------------	--	--	------------------

<b>Pour information</b>	<b>109 889,11</b>				
<b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(3) Dont 776.

(4) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

<b>VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>I</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>010</b>	<b>STOCKS</b>				
<b>20</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>30 000,00</b>			<b>30 000,00</b>
2031	FRAIS D'ETUDES	29 910,00			29 910,00
2033	FRAIS D'INSERTION	90,00			90,00
<b>204</b>	<b>SUBV EQUIPEMENTS VERSEES</b>				
<b>21</b>	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
<b>22</b>	<b>IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION</b>				
<b>23</b>	<b>IMMOBILISATIONS EN COURS</b>	<b>200 460,00</b>	<b>2 320,00</b>	<b>31 378,49</b>	<b>166 761,51</b>
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	200 460,00	2 320,00	31 378,49	166 761,51
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>230 460,00</b>	<b>2 320,00</b>	<b>31 378,49</b>	<b>196 761,51</b>
<b>10</b>	<b>DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES</b>				
<b>13</b>	<b>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES</b>				
<b>16</b>	<b>EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES</b>	<b>42 843,00</b>	<b>42 843,00</b>		
168741	AUTRES DETTES COMMUNES MEMBRES DU GFP	42 843,00	42 843,00		
<b>18</b>	<b>COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS</b>				
<b>26</b>	<b>PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS</b>				
<b>27</b>	<b>AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
<b>020</b>	<b>DEPENSES IMPREVUES (2)</b>				
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>42 843,00</b>	<b>42 843,00</b>		
	[...]				
	<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>				
	<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>	<b>273 303,00</b>	<b>45 163,00</b>	<b>31 378,49</b>	<b>196 761,51</b>

<b>040</b>	<b>OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (3)</b>				
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (4)</i>				
	<i>Charges transférées</i>				
<b>041</b>	<b>OPERATIONS PATRIMONIALES (5)</b>				
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>				

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>	<b>273 303,00</b>	<b>45 163,00</b>	<b>31 378,49</b>	<b>196 761,51</b>
--	-------------------	------------------	------------------	-------------------

<b>Pour information</b>				
<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) Les dépenses imprévues ne font pas l'objet de réalisation et ne donnent pas lieu à l'émission de mandats. Elles servent à abonder les postes budgétaires où sont imputées les dépenses selon leur nature dont les crédits étaient insuffisamment ouverts par les délibérations budgétaires de l'exercice.

(3) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

<b>VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>I</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>010</b>	<b>STOCKS</b>				
<b>13</b>	<b>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES</b>				
<b>16</b>	<b>EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES</b>	<b>203 426,70</b>			<b>203 426,70</b>
1641	EMPRUNTS EN EUROS	203 426,70			203 426,70
<b>20</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
<b>204</b>	<b>SUBV EQUIPEMENTS VERSEES</b>				
<b>21</b>	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
<b>22</b>	<b>IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION</b>				
<b>23</b>	<b>IMMOBILISATIONS EN COURS</b>				
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>203 426,70</b>			<b>203 426,70</b>
<b>10</b>	<b>DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES</b>				
<b>138</b>	<b>AUTRES SUBV. INVESTISSEMENT NON TRANSFERABLE</b>				
<b>165</b>	<b>DEPOTS ET CAUTIONNEMENT RECUS</b>				
<b>18</b>	<b>COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS</b>				
<b>26</b>	<b>PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS</b>				
<b>27</b>	<b>AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
<b>024</b>	<b>PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATION (2)</b>				
	<b>Total des recettes financières</b>				
	[...]				
	<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>				
	<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>	<b>203 426,70</b>			<b>203 426,70</b>

<b>021</b>	<b>VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (2)</b>	<b>53 195,00</b>			<b>53 195,00</b>
<b>040</b>	<b>OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (3)(4)</b>	<b>11 050,00</b>	<b>10 780,00</b>		<b>270,00</b>
281788	AUTRES	11 050,00	10 780,00		270,00
	<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE</b>	<b>64 245,00</b>	<b>10 780,00</b>		<b>53 465,00</b>
<b>041</b>	<b>OPERATIONS PATRIMONIALES (5)</b>				
	<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>	<b>64 245,00</b>	<b>10 780,00</b>		<b>53 465,00</b>

	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>	<b>267 671,70</b>	<b>10 780,00</b>		<b>256 891,70</b>
--	--	-------------------	------------------	--	-------------------

	<b>Pour information</b>				
	<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>5 631,30</b>			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) Les chapitres 021 et 024 sont des chapitres sans réalisation et ne donnent pas lieu à l'émission de titres.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	
<b>REPARTITION PAR NATURE DE DETTES</b>	<b>A1.2</b>

**A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembt anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					0,00									
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>					0,00									
1641 Emprunts en euros (Total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (Total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)(9)					0,00									
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>					0,00									
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>					0,00									
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (Total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (Total)					0,00									
<b>168 Autres emprunts et dettes assimilés (Total)</b>					750 000,00									
1681 Autres emprunts (Total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)					0,00									
1687 Autres dettes (Total)					0,00									
50001 / 00433173	CREDIT AGRICOLE CIB	26/06/2000	02/05/2002	02/08/2002	750 000,00	V	EURIBOR03M	3,55	4,37	EUR	T	C	O	B-1
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>750 000,00</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois, ...)

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres, à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine: Exemple A-1. Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	
<b>REPARTITION PAR NATURE DE DETTES</b>	<b>A1.2</b>

**A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 31/12/2019											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2019	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/2019 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)(9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>168 Autres emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		0,00		0,00					42 843,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
50001 / 00433173	N	0,00		0,00	0,00	C	TAUX FIXE	4,84	42 843,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00		0,00					42 843,00	0,00	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt après opération de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opération de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

**IV - ANNEXES**  
**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE**  
**REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (hors A1)**

**IV**

**A1.3**

**A1.3 - REPARTITION PAR STRUCTURE DE TAUX (hors A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne indiquer le n° de contrat)(1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2019 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau de taux au 31/12/2019	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
<b>Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) (A)</b>														
<b>TOTAL A</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Barrière simple B</b>														
50001 / 00433173	CREDIT AGRICOLE CIB	750 000,00	0,00	1	17,50		4,84		0,00		4,84	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL B</b>		<b>750 000,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Option d'échange C</b>														
<b>TOTAL C</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé D</b>														
<b>TOTAL D</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Multiplieur jusqu'à 5 E</b>														
<b>TOTAL E</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres types de structures F</b>														
<b>TOTAL F</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>750 000,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices

/ 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/2019

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

**IV - ANNEXES**  
**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE**  
**TYPLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS**

**IV**

**A1.4**

**A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Structures / Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1 produits					
	% de l'encours	0,00 % de l'encours					
	Montant	0,00 €					
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant						
(F) Autres types de structure	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2019 après opérations de couverture éventuelles.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES</b>	<b>A5.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP+BS+DM+RA R N-1)	Réalizations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>		<b>42 843,00</b>	<b>42 843,00</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>42 843,00</b>	<b>42 843,00</b>
168741	AUTRES DETTES COMMUNES MEMBRES DU GFP	42 843,00	42 843,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>			
020	Dépenses imprévues		

	Opération de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent N-1	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>42 843,00</b>	<b>31 378,49</b>		<b>74 221,49</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>	<b>A5.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP+BS+DM+RA R N-1)	Réalizations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>64 245,00</b>	<b>10 780,00</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>			
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (2)</b>		<b>64 245,00</b>	<b>10 780,00</b>
281788	AUTRES	11 050,00	10 780,00
31	MATIERES PREMIERES (ET FOURNITURES)(3)		
33	EN-COURS DE PRODUCTION DE BIENS (3)		
35	STOCKS DE PRODUITS (3)		
024	Produits de cessions		
021	Virement de la section de fonctionnement	53 195,00	

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>10 780,00</b>		<b>5 631,30</b>		<b>16 411,30</b>

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres II</b>	<b>74 221,49</b>
<b>Ressources propres disponibles IV</b>	<b>16 411,30</b>
<b>Solde V=IV-II (3)</b>	<b>-57 810,19</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés

(4) Indiquer le signe algébrique.